

**Diplôme Universitaire de Gérontologie :
métiers de la dépendance et du grand âge
Professeur DANTOINE**

Présentation générale de la formation :

L'évolution démographique de notre population voit exploser le nombre de personnes âgées dépassant les 80 ans. Cette population est à haut risque de perte d'autonomie et doit être de plus en plus accessible à des prises en charge préventives. Les professionnels en gérontologie de plus en plus nombreux n'ont pas eu pour la plupart de formation spécifique à la gérontologie (y compris ceux travaillant depuis de nombreuses années auprès des personnes âgées).

Des formations généralistes et adaptées à l'urgence actuelle de la démographie des métiers de la gérontologie sont indispensables.

Les nouveaux métiers de la gérontologie vont exploser dans les années à venir.

Une formation minimale à la connaissance gérontologique est aujourd'hui indispensable pour les professionnels travaillant auprès des personnes âgées que ce soit dans le secteur médico-social, sanitaire ou à domicile ainsi que dans le milieu associatif.

Le D.U. des métiers de la gérontologie :

- est une formation volontairement courte et didactique comportant à la fois une composante sociale et une composante sanitaire.

- est dédié à l'acquisition de connaissances de base en gérontologie permettant soit une formation initiale soit une mise à jour de connaissances en perpétuelle évolution dans le domaine du vieillissement, de la prévention de la rupture d'autonomie et de la prise en charge des personnes âgées que ce soit en institution ou au domicile.

- concerne les professionnels administratifs, les aidants professionnels à domicile, les personnels du secteur médico-social ou les professionnels de santé (cadres de santé, infirmières, aides-soignantes, ASH ...).

- se déroule sur un nombre de plages horaires réduites afin de favoriser la formation de personnels déjà en activité professionnelle.

Ce D.U. est à visée généraliste et ne peut remplacer des formations plus exhaustives et spécialisées dans certains domaines spécifiques de la gérontologie.

Objectifs de la formation :

Le but de la formation est d'acquérir pour les professionnels une connaissance spécifique du milieu gériatrique et gérontologique afin d'éviter des ruptures d'autonomie et de permettre aux personnes âgées en nombre continuellement croissant de préserver leur potentiel restant.

• Quels sont les débouchés professionnels ou poursuites d'études ?

Le D.U. des métiers de la gérontologie permettra aux diplômés de valoriser leurs formations initiales qu'elles soient administratives, sociales ou sanitaires. Le D.U. est un atout majeur pour tous les professionnels travaillant auprès des personnes âgées.

Pour les diplômés qui ne travaillent pas encore auprès des personnes âgées, il ouvre des débouchés professionnels intéressants pour trouver un nouvel emploi ou pour s'orienter dans le domaine de la gérontologie.

Conditions d'inscription :

Titre requis:

- les titulaires d'un Baccalauréat ou équivalent
- et
- les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le Directeur de l'enseignement et autorisés par le Conseil Pédagogique.

L'autorisation d'inscription est prononcée par le Directeur de l'enseignement après examen du dossier et entretien préalable.

Enseignements :

Ce diplôme comporte une partie d'enseignement fondamental et une partie d'enseignement pratique.

↪ **L'enseignement théorique fondamental** comprend 2 modules

↪ (72 h, répartis sur 1 jour par mois d'Octobre à Mai) :

➤ **Module 1 :**

- Connaissances fondamentales en Gériatrie : épidémiologie du vieillissement, bases physiopathologiques des maladies liées au vieillissement et de leur prise en charge.
- La personne âgée valide, malade et en perte d'autonomie.
- Spécificité de la prise en charge gériatrique.
- Filière gériatrique hospitalière et réseaux.

➤ **Module 2 :**

- Gérontologie Sociale : politique du vieillissement en France et en Europe
- Les aides à la dépendance.
- Structures d'hébergement.
- Programmation de soins individualisés par objectif.
- Maintien à domicile : enjeux politiques et économiques.
- Les familles face au vieillissement.
- Valorisation des compétences gériatriques.

↪ **L'enseignement pratique** se déroule sous la forme de stages incluant des travaux dirigés (40 h soit 5 jours consécutifs). Ces stages sont individualisés et se font dans un secteur Gériatrique, au CHU de Limoges et/ou dans des structures médico-sociales après convention.

Modalités de validation du diplôme :

➤ **Le Mémoire :**

Le directeur de Mémoire est un des enseignants du D.U. au choix du candidat. Le mémoire est présenté en Mai devant le jury du D.U. composé de l'ensemble des enseignants et noté sur 20.

➤ **L'épreuve orale :**

Une seule session annuelle est organisée en Juin avec exposé des projets professionnels et des objectifs gérontologiques du candidat et noté sur 20.

Conditions de délivrance :

Le diplôme est délivré aux candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à chacune des épreuves.

Composition du jury :

Le jury est désigné, sur proposition du responsable de l'enseignement, par le président de l'université avec délégation de signature au doyen de la faculté de médecine.
Professeur DANTOINE, coordonnateur et président du jury.

Validation du diplôme :

Une note supérieure ou égale à 10/20 à chacune des épreuves sera nécessaire pour valider le diplôme.

Délivrance des diplômes :

Les diplômes seront délivrés chaque année au mois de juin.

Soumis aux délibérations du conseil siégeant en formation plénière le 20 mars 2008
Approuvé le :20 MARS 2008